Cinquante-septième année. - N ° 223 A Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1252

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

502 902 703 RCS Paris.
B&W SARL.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 384800.00 EUR.
Adresse : 20, rue La Condamine, 75017 Paris.
Précédent propriétaire : 798 150 421 RCS Paris. **NL CONSEIL.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : B&W SARL Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 20 rue La Condamine 75017 Paris Capital : 384800.00 EUR Numéro unique d'identification : 502902703 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : NL CONSEIL Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 8 rue de Lévis 75017 Paris Capital : 500.00 EUR Numéro unique d'identification : 798150421 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1025776.00 EUR - passif de 35776.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux est de 1 part sociale de la société absorbée pour 190,476 actions nouvelles de la société absorbante. En conséquence, la société absorbante procédera à une augmentation de son capital d'un montant de 95 238€ par l'émission de 95 238 actions ordinaires nouvelles de 1€ de valeur nominale chacune. Prime de fusion: La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la société absorbée soit 990 000 € et le montant nominal de l'augmentation de capital réalisée par la société absorbante soit 95 238€ constituera une prime de fusion d'un montant de 894 762€. Date du projet commun de fusion : 14.11.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société B&W SARL : 15.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société NL CONSEIL : 15.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..